

5. Quels sont le nom et le poste de chacun des agents qui, dans chaque classe, ont le maximum de droits à congé annuel et de droits à congé au pays, et à combien de jours chacun a-t-il droit?

(Le document est déposé.)

LES CONTRATS DU GOUVERNEMENT AVEC LA «JOHN B. PARKIN ASSOCIATES»

Question n° 1737—M. Skoberg:

1. Combien de contrats le gouvernement fédéral a-t-il confiés au cours des années financières 1963-1964, 1964-1965, 1965-1966, 1966-1967, 1967-1968, 1968-1969, au cabinet d'architectes John B. Parkin Associates et à quels travaux correspondent ces contrats?

2. Pendant les années énumérées, a) combien de contrats ont été accordés à la suite de soumissions concurrentielles, b) pendant les mêmes années, combien de contrats ont été accordés sans appels de soumissions, et pourquoi?

3. Qui est président du Design Council of Canada et quels critères ont été appliqués pour le choix de ce président?

(Le document est déposé.)

LE TONNAGE DES MARCHANDISES MANUTENTIONNÉES À CERTAINS PORTS

Question n° 1872—M. LeBlanc (Rimouski):

Quel a été le tonnage des marchandises manutentionnées au cours des années 1961-1962, 1962-1963, 1963-1964, 1964-1965, 1965-1966, 1966-1967, 1967-1968, à chacun des quais ou ports suivants: a) Rivière-du-Loup (quai principal), b) Rivière-du-Loup (quai de la rivière), c) Gros Cacouna, d) Rimouski-Est, e) Pointe-au-Père, f) Matane, g) Trois-Pistoles, h) Cap-Chat, i) Sainte-Flavie, j) Sainte-Anne-des-Monts, k) Mont-Louis, l) Marsoui, m) Gaspé, n) Sandy Beach, o) Chandler, p) Forestville, q) Baie-Comeau, r) Sept-Îles, s) Havre-St-Pierre, t) Bathurst, u) Dalhousie?

(Le document est déposé.)

LES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX DE LA PUBLICITÉ

Question n° 1934—M. McGrath:

Quels règlements fédéraux actuellement en vigueur a) exigent l'approbation préalable de messages publicitaires qu'il est proposé de communiquer au Canada (i) à la radio (ii) à la télévision (iii) dans les journaux (iv) par tout autre moyen de communication, b) réglementent de quelque autre façon la teneur de ces messages publicitaires (i) à la radio (ii) à la télévision (iii) dans les journaux (iv) dans tout autre moyen de communication?

(Le document est déposé.)

M. l'Orateur: Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, le 4 mars j'ai fait inscrire la question n° 1618 au *Feuilleton*. On m'y a pas encore répondu. Le ministre des Pêches et des Forêts pourrait-il dire à la Chambre

[M. Anderson.]

quand nous pouvons espérer une réponse à cette question?

• (3.00 p.m.)

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je me renseignerai volontiers. Comme le député le sait, sa question exige une réponse de plus d'un ministère. Je vais essayer de lui fournir ces renseignements sous peu.

MOTION D'AJOURNEMENT EN VERTU DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

TERRE-NEUVE—LA POLLUTION DE LA BAIE PLACENTIA—LE PARC NATIONAL—L'EMPLOI DANS L'ÎLE BELL—LES INSTALLATIONS DE L'AÉROPORT—MOTION D'AJOURNEMENT EN VERTU DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je demande la permission, conformément à l'article 26 du Règlement, de proposer l'ajournement de la Chambre en vue d'étudier d'urgence une question précise et importante, à savoir la situation économique critique des habitants de Terre-Neuve, qui découle du défaut de la part des ministres en cause d'élaborer et de prendre des mesures contre les dégâts causés par la pollution due au phosphore des eaux de la baie de Plaisance et de la baie Sainte-Marie, qui a fait perdre aux pêcheurs de la région leurs moyens d'existence; tout cela ne serait pas arrivé si le gouvernement avait pris les précautions nécessaires avant la mise en marche de l'usine.

Je propose cette motion parce que le gouvernement a refusé de conclure une entente avec Terre-Neuve en vue de l'établissement et de l'aménagement d'un parc national le long de la côte ouest de Terre-Neuve qui atténuerait sensiblement l'inégalité économique dont souffre la région; parce que le gouvernement n'a rien fait pour s'attaquer aux graves problèmes économiques et sociaux de l'île Bell depuis la fermeture de la mine, en 1966, et puisqu'il a refusé d'aménager des installations nécessaires à l'aéroport international de Gander, privant ainsi les habitants de la côte est de Terre-Neuve des avantages qu'offrirait un aéroport international moderne.

M. l'Orateur: Le député de Saint-Jean-Ouest propose que la Chambre remette à plus tard ses autres travaux afin d'étudier certains problèmes touchant Terre-Neuve. A mon sens, cette motion est présentée sous la forme d'une série de griefs.